

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 19 - 22 octobre 1998

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 9 de l'ordre du
jour



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/98/9-A/4
9 septembre 1998
ORIGINAL: ANGLAIS

PROJET DE DÉVELOPPEMENT APPROUVÉ PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 1998—DJIBOUTI 5875.00

Aide aux groupes vulnérables

Coût total pour le PAM	686 191 dollars
Coût total pour le gouvernement	403 736 dollars
Quantités de produits nécessaires	873 tonnes
Nombre de bénéficiaires	6 906
Durée du projet	Trois ans (à partir de septembre 1998)

Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des Etats-Unis.

RÉSUMÉ

Pour atténuer certaines des disparités socio-économiques qui existent dans ce pays où les mécanismes de survie, déjà mis à rude épreuve, ne suffisent pas à répondre aux besoins les plus élémentaires, le présent projet apportera une aide aux groupes les plus vulnérables, femmes et enfants, des communautés rurales et péri-urbaines de Djibouti. Le projet appuiera des activités d'alimentation des élèves des écoles primaires, fournira une aide à un orphelinat et soutiendra les activités de certaines ONG concernant les femmes. Dans le cadre du programme national d'alimentation scolaire mis en oeuvre par le Ministère de l'éducation nationale, l'aide alimentaire sera distribuée aux élèves sous-alimentés de 35 des 57 écoles primaires publiques des régions rurales reculées et péri-urbaines. L'aide alimentaire accordée à l'orphelinat encouragera les orphelins à demeurer dans cette institution, où ils recevront trois repas par jour et acquerront une instruction. En incitant les bénéficiaires à participer aux activités d'ONG locales, le projet contribuera à renforcer les connaissances et les qualifications professionnelles des femmes et les aidera à devenir autonomes.

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Chef, OSA-1: K. Tuinenburg tel.: 066513-2235

Coordonnateur de programmes: Mme G. Atif tel.: 066513-2321

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2641).

